

**Rapport final du Conseil communal au sujet du postulat n° 166 (2021-2026)
de Mme et M. Benoît Dietrich (PS) et Denise Cardoso de Matos-Berger (PS)
demandant d'étudier la possibilité de réaliser une liaison de mobilité douce
entre la Basse-Ville et le quartier du Schoenberg**

En séance du 20 janvier 2025, le Conseil général transmettait au Conseil communal le postulat n° 166 de Mme et M. B. Dietrich et D. Cardoso de Matos-Berger lui demandant d'étudier la possibilité de réaliser une liaison de mobilité douce entre la Basse-Ville et le quartier du Schoenberg.

Résumé du postulat

Il a déjà été relevé plusieurs fois, que pour une personne à mobilité réduite, le bus est la seule porte de sortie de la Basse-Ville. Les rues sont raides, escarpées et l'accès au funiculaire comporte des marches. Le chemin des Zigzag ne manque pas à la règle. Pour créer un lien manquant à la porosité urbaine dans cette zone, nous proposons donc au Conseil Communal d'étudier la possibilité de créer une liaison de mobilité douce, entre les arrêts de bus "Auge Sous-Pont" et "Pont-Zaehringen". Si une solution verticale, comme un ascenseur contre le pont ou contre la pente, paraît être la solution la plus simple, d'autres solutions de liaisons devraient être étudiées.

Cette réalisation permettrait de lier rapidement et pour toutes et tous les quartiers de l'Auge et du Schoenberg. En termes de transports publics, rappelons que le Schoenberg, qui représente un tiers des logements de la ville, n'est relié qu'avec le quartier du Bourg. Toujours d'un point de vue des transports publics, cette liaison mettrait aussi fin au principe d'impasse de la Basse-Ville. De plus, cela profiterait aux personnes en provenance de la Singine (habitants, comme touristes) vers la Vieille-ville et vice-versa.

Réponse du Conseil communal

1. Préambule

Le pont de Zaehringen crée une liaison horizontale entre le Bourg et le Schoenberg. Quant à la connexion verticale entre le Bourg et le quartier de l'Auge, elle est aujourd'hui assurée, du côté du Bourg par les escaliers du Pont de Zaehringen situés à l'extrémité du pont ainsi que par le Stalden. De l'autre côté de la Sarine, côté Schoenberg, cette connexion est assurée par la route du Stadtberg pour les cyclistes et le chemin des Zigzag pour les piétons.

Dans le plan communal de mobilité du PAL est inscrite la mesure 33 désignant une future liaison verticale reliant l'Auge et le Bourg.

2. Historique / Rappel des faits / Etat de situation

Comme l'indique la réponse apportée au [postulat n°117](#) (législature 2011-2016), puis dans le [message n°57](#) (législature 2021-2026), la question de la liaison verticale entre le pont de Zaehringen et le quartier de l'Auge avait été incluse dans le cahier des charges du concours d'aménagement pour la requalification du Bourg en 2016.

Cette liaison, inscrite dans le PAL, était jugée essentielle non seulement d'un point de vue touristique, à l'image de l'ascenseur public réalisé par la Ville de Berne derrière le Palais fédéral, mais aussi d'un point de vue pratique, pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, aux cyclistes, aux personnes avec une poussette ainsi qu'aux personnes âgées.

3. Développement

Liaison verticale

Comme exigé par le cahier des charges du concours, le projet lauréat pour la requalification du Bourg proposait une liaison verticale entre l'Auge et le Bourg (cf. *Figure 1*). Ainsi, un funiculaire moderne avec une cabine unique circulant sur des rails inclinés permettait une liaison rapide et confortable entre les deux niveaux de la ville, grâce à un système de transport mécanique guidé. Son emplacement, presque symétrique à celui des escaliers du Pont de Zaehringen, suivait l'alignement des anciennes fortifications et de la porte du Grabensaal. Cependant, la proposition des mandataires, le studio Montagnini Fusaro, a été abandonnée. Bien que cette approche ait été séduisante d'un point de vue esthétique, elle s'est avérée mal positionnée sur le plan de la desserte.

Le Service d'urbanisme et d'architecture de la Ville a simulé l'intégration d'une liaison verticale, cette fois-ci sous forme d'un ascenseur reliant la route des Neigles au pont de Zaehringen (cf. *Figure 2*). Cette liaison semblerait plus intéressante du point de vue de la mobilité, du fait de sa proximité avec le terminus de la ligne 4, l'école de l'Auge ainsi que l'entrée à la Basse-Ville (via la Porte de Berne).



Figure 1: Liaison côté Bourg (Montagnini Fusaro)



Figure 2: Liaison côté Schoenberg (étude interne)

L'étude de cette liaison verticale ayant été abandonnée dans le cadre du projet du Bourg et n'étant pas réalisée dans le cadre de la requalification du pont de Zaehringen, une étude indépendante devrait être menée. Cette étude permettrait d'analyser la faisabilité technique, financière mais aussi urbanistique et patrimoniale, en coordination avec le Service des biens culturels.

Transports publics

Du point de vue des transports publics, la planification de l'offre dans l'agglomération se fait à un niveau global, en parallèle avec les projets d'agglomération. En 2025, conjointement aux études du PA5, l'Agglo a élaboré une "Vision 2030-2040" pour les transports. Il est important de noter que cette vision n'est pas figée et fait régulièrement l'objet de mises à jour.

Cette vision ne prévoit pas de modification des lignes de transports publics desservant la basse-ville et l'Auge, le funiculaire et la ligne 4 restent les principales solutions. Des améliorations sont cependant réalisées telles que l'optimisation des arrêts et l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, notamment par le biais du réaménagement de la place du Pertuis ou encore de la place du Petit-Saint-Jean.

Concernant spécifiquement le quartier de l'Auge, la ligne 4 assure déjà une liaison efficace avec le centre-ville. La question de la rentabilité de nouvelles infrastructures de transport doit donc être mise en perspective avec les coûts d'installation et de fonctionnement, ainsi que le nombre de passagers attendus. Pour rappel, les quartiers de la Neuveville et de l'Auge comptent respectivement environ 1'500 habitants et 1'000 habitants, ce qui ne représente pas un potentiel très important, même en considérant que le secteur peut attirer des trajets de loisir (piscine, tourisme, etc.). L'amélioration de l'offre en transports publics relève de l'Agglomération et des Transports publics Fribourgeois (TPF), qui sont les instances responsables de la planification. À noter que le plan communal des transports publics du PAL ne prévoit pas de nouvelle liaison avec la Basse-ville.

4. Conclusion

Une liaison de mobilité douce, entre l'Auge et le pont de Zaehringen est nécessaire. C'est à ce titre qu'elle a été inscrite dans le plan communal de mobilité du PAL. Malgré l'abandon de sa réalisation dans le cadre du projet du Bourg, l'idée d'un ascenseur ou d'une autre infrastructure de mobilité n'est pas remise en question à ce stade. Cependant, une étude complète comprenant les aspects techniques, fonctionnels, urbanistiques et économiques doit être menée. Les ressources humaines et financières sont aujourd'hui principalement dédiées aux mesures issues des projets d'agglomération, afin de garantir les subventions. En fonction de la disponibilité des ressources, le Conseil communal étudiera la possibilité de financer une étude.

Le postulat n° 166 est ainsi liquidé.